

Évry, le 8 février 2021

---

Objet : **Procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 février 2021 à 09h30 en visioconférence**

Auteur : Susan Nédélec

**Membres adhérents**

Participants :

Soazic AYRAULT, Gérard BERGEON, Roger BESNIER, François CASTEX, Joëlle CORDIER, Jacques HUARD, Marie-Françoise JAUNAY, Francine KENDIRGI, Françoise LANSARD, Louis LE GALL, Liliane LEMAIRE, Lisette LE TEXIER, Claude MASUR, Brigitte MELIZ, Joël MOYAU, Françoise MOYER, Susan NEDELEC, Marie-France NICOLAS-GIRARD, Jean-Jacques OLIVEAU, Alain OUILLET, Georges REY.

Invitées :

Marie-Paule DEMEESTER (antenne des Pays de Limours), Bénédicte DUFOUR-FATISSON, Patricia LEBIGRE (antenne de Juvisy), Françoise RODENBURGER (antenne de Verrières-le-Buisson)

Excusés :

François AMBOLET (pouvoir à François CASTEX), Josette BOUCHET - membre associé ACCES (pouvoir à Lisette LE TEXIER), Michel HANTRAIS (pouvoir à Louis LE GALL), Michèle MARTIGNON (pouvoir à François CASTEX)

**Membres de droit**

Absents :

Jean-Benoît ALBERTINI (Préfecture), Monique BECKER (TMSP), Patrick CURMI (Université d'Évry) – excusé (pouvoir à Lisette LE TEXIER), François DUROVRAY (Conseil départemental de l'Essonne), Philippe RIO (mairie de Grigny), Sylvain TANGUY (mairie du Plessis Pâté)

---

**1. Approbation du procès-verbal du CA du 17 novembre 2020**

➔ Le procès-verbal comportant les modifications mentionnées en séance est adopté à l'unanimité.

**2. Point sur les adhésions et inscriptions**

**Adhésions :**

21 ré-adhésions au tarif demi-année ont été reçues à ce jour, ce qui fait un total de 1 956 adhésions au 3 février 2021.

---

### **Cours de langues :**

La plupart des intervenants des cours de langues ont accepté d'assurer leurs cours au deuxième semestre en visio. Les adhérents concernés par ces cours ont été interrogés afin d'évaluer le nombre de personnes susceptibles de suivre les cours à distance. Il s'avère que 11 cours sur 17, représentant 96 participants, pourraient éventuellement être maintenus. Il est jugé souhaitable de maintenir au moins une série de cours pour chaque intervenant, et de conserver le cours d'allemand cette année afin d'éviter de supprimer cette langue du catalogue. Le déficit global correspondant au maintien des 11 cours est évalué à environ 2 K€. Une décision sera prise par le Bureau avant le début des vacances scolaires, pour un démarrage des cours au 1<sup>er</sup> mars et la fin des cours à la troisième semaine de juin.

### **3. Réactualisation des statuts**

Jacques HUARD annonce que le Bureau, après débat, a décidé de reporter la modification des statuts à une période plus calme. Un groupe de travail sera constitué pour prendre en charge ce dossier et proposer toutes les modifications nécessaires pour la mise à jour des statuts pour validation lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

### **4. Organisation de l'Assemblée Générale du 25 mars 2021**

La situation actuelle ne permet pas de tenir en présentiel l'Assemblée Générale de 2020, qui a déjà été reportée au 25 mars 2021 compte tenu de la crise sanitaire. Le Bureau a donc étudié les possibilités alternatives et a porté son choix sur l'organisation d'une AG « virtuelle » avec un vote électronique sécurisé suite à l'envoi préalable des documents relatifs à l'ordre du jour. La société Eurovote a été retenue pour la mise à disposition d'une plateforme de vote électronique, nécessaire pour le vote secret, ainsi que pour des services associés. Le coût de la prestation est de l'ordre de 1 500 €TTC. Le vote par correspondance est maintenu pour les adhérents ne disposant pas d'une adresse mail et tout autre adhérent ne souhaitant pas utiliser le vote électronique.

François CASTEX souhaite que le vote par correspondance soit retenu pour l'ensemble des adhérents et que l'UTL se dispense du recours à un prestataire externe et du coût associé, proposant de trouver des bénévoles pour assurer le dépouillement.

Toutefois l'incertitude d'un éventuel re confinement au mois de mars, l'accès limité aux locaux et également la crainte de ne pas atteindre le quorum avec un seul vote par correspondance, font partie des raisons pour lesquelles la solution d'un vote électronique sécurisé ait été proposée par le Bureau, qui invite le CA à voter pour ou contre cette proposition.

→ Le CA vote majoritairement en faveur du vote électronique sécurisé proposé par la société Eurovote, à savoir : 22 votes pour, 3 votes contre et 1 abstention.

### **5. Point sur la programmation**

- Compte tenu de la situation sanitaire prévisible et afin de faciliter le travail des bénévoles et salariées dans la programmation/déprogrammation du reste de l'année, le Bureau préconise de rester en distanciel jusqu'à la fin de l'année, en étendant le calendrier jusqu'à mi-juin. En effet, il est nécessaire de prendre nos responsabilités dans la prévention des risques, en évitant les réunions avec de nombreux adhérents, d'offrir des certitudes à nos adhérents et nos intervenants et de faciliter la

programmation future des distanciels 2020-2021 et la programmation 2021-2022, avec une anticipation suffisante.

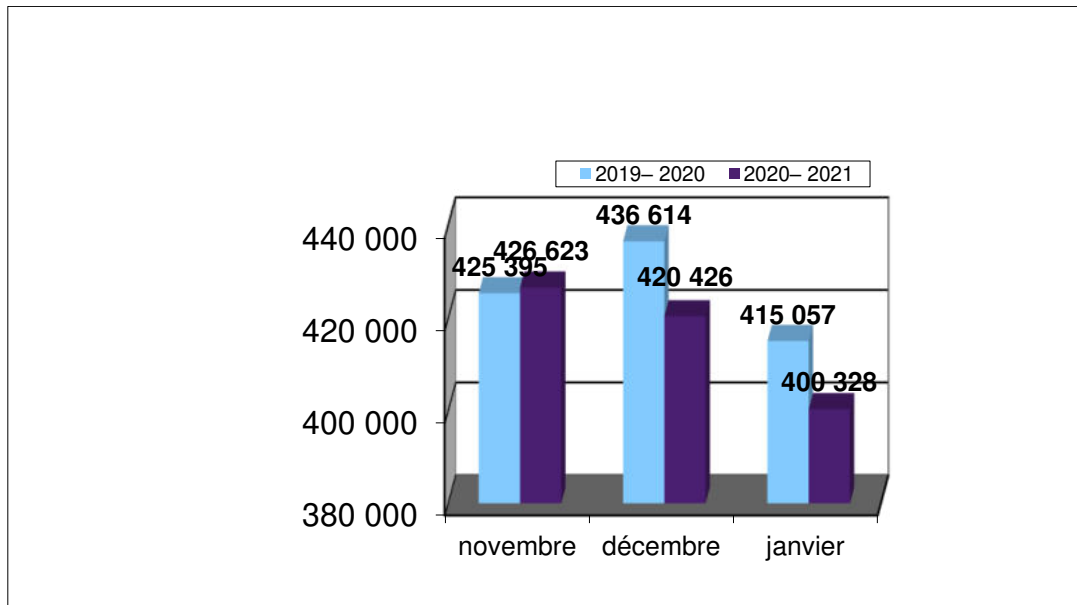
- Les antennes sont sollicitées pour proposer encore une conférence chacune afin de compléter ce calendrier, qui représente globalement 25 conférences de mars à juin.
- L'antenne du Pays de Limours demande, dans le cas où une municipalité met à disposition une salle au mois de mai, la possibilité de faire du présentiel. La réponse est qu'il est préférable de se plier à la règle et de rester en distanciel. Il est d'ailleurs peu probable que les mairies et autres mettent des salles à notre disposition.
- Le distanciel pourra être considéré comme un complément du présentiel dans nos réalisations futures. Cela peut être un argument pour attirer de nouveaux adhérents.
- Les antennes de Verrières et d'Etampes ont un public peu connecté et se réservent la possibilité de refaire en présentiel une conférence diffusée en distanciel cette année.
- Il n'est pas prévu de dédommagement pour un intervenant initialement prévu dans plusieurs antennes, qui ne fait qu'une seule visioconférence. Il ne sera rémunéré que pour sa visioconférence.
- Les cours qui ne sont pas annulés seront également maintenus en distanciel et les visites programmées en 2020-2021 annulées.
- L'antenne d'Arpajon souhaite que les visites de Paris prévues en mars et avril dans des lieux publics (4 groupes de 20 personnes avec fourniture d'audiophones), soient reportées en mai-juin si la situation sanitaire le permet. Cette activité étant récurrente, avec la même conférencière, sa réalisation ou pas n'impacte pas la définition de la programmation de 2021-2022. Une décision finale sera prise ultérieurement.
- Les adhérents seront invités à proposer des initiatives pour favoriser la convivialité et les échanges en profitant du numérique. Une première activité (une dictée en visioconférence) est à l'étude et une information a été faite auprès des adhérents afin de rechercher des volontaires pour l'organisation et l'animation de cette activité.

**Brochure** : Claude MASUR fait le point sur la préparation de la prochaine brochure :

- Les synopsis des conférences, représentant 43 pages sur 81, seront supprimés. Ils seront consultables sur le site de l'UTL.
- Quelques pages seront réservées à l'actualité des antennes et les pages consacrées aux activités seront plus développées
- La charte de l'adhérent sera ajoutée à la brochure.
- Pas de changement d'imprimeur cette année. Un appel d'offre pourra être fait pour l'année prochaine.

**Site Web** : Le site web sera mis à jour pour présenter le programme des conférences et activités de façon plus immédiate. Il permettra d'accueillir des activités non encore définies au moment de la publication de la brochure. Toutes les informations relatives à la programmation y seront présentes.

## 6. Situation de la Trésorerie



Le montant de l'ensemble de nos comptes au mois de janvier 2021 s'élevait à 400 328 € (dont 120 948 € sur le compte courant de la Société Générale et 79 491 sur le livret). Il reste à déboursier 60 K€ pour SIRIUS, et les prévisions de déficit – conséquence de la crise sanitaire – s'élèvent à environ 70 K€.

L'abonnement Zoom, actuellement sur une base mensuelle, va passer à un abonnement annuel, ce qui va générer une économie de 20 %.

Concernant le remboursement des activités annulées de mars à juin 2020, et malgré quatre relances aux adhérents concernés, il reste encore 77 personnes qui n'ont pas répondu ou fourni un RIB, pour un montant total à rembourser de 1 620 €. 8 de ces adhérents, pour lesquels le montant du remboursement à faire est supérieur à 50 €, seront appelés individuellement. Une dernière relance sera faite, avec une date butoir, proposant à ceux dont le montant se situe entre 10 et 50 €, soit le remboursement, soit la transformation en don. Alain OUILLET propose de prendre en charge cette relance par mail, ayant une bonne connaissance de ce dossier. Françoise MOYER ajoute qu'une relance par téléphone sera assurée ensuite par deux bénévoles.

Joëlle CORDIER rappelle que sur les 640 adhérents concernés, 470 ont déjà reçu un remboursement et 64 en ont fait don à l'UTL.

## 7. Point SIRIUS

- Le développement de Sirius a repris son cours normal en décembre 2020.
- Le prestataire Site Web est réactivé pour le développement des adaptations du site à Sirius. Début des travaux en avril 2021.
- La fonction « paiement en ligne » est prise en compte mais ne sera développée qu'en phase suivante.
- La négociation du contrat de maintenance ISIS est en cours : 8400 €TTC en première année, 10800 €TTC les suivantes (à revoir).

- Une nouvelle personne ISIS sur le développement puis la maintenance.
- Des bénévoles volontaires ont été recrutés pour la phase de test et pourront s'impliquer dans la mise en œuvre de Sirius.
- Les données de la base Athena seront transférées dans la base Sirius et pourront y être gérées.
- La mise en œuvre et le déploiement de Sirius sont envisageables à partir de septembre 2021.
- Une assistance aux bénévoles de l'UTL sera mise en place.

## 8. Succession à la présidence

Jacques HUARD rappelle son parcours à l'UTL, depuis son arrivée en 2008 : pendant 8 ans membre du Groupe de Recherche, et responsable de ce groupe depuis 2019 ; d'abord binôme et depuis 2016 responsable de l'antenne d'Épinay ; création en 2017 de l'antenne de Juvisy ; 2<sup>e</sup> Vice-président de l'UTL, chargé de la programmation et des antennes, en 2018, et 1<sup>er</sup> Vice-président depuis 2019.

Concernant le futur Bureau : il souhaite conserver l'équipe actuelle jusqu'à la fin de 2021, pour accompagner la fin de la crise sanitaire.

La tâche principale sera d'assurer la pérennité de l'UTL, en adaptant la programmation au volume des adhérents.

François CASTEX, parlant au nom de ses 3 mandats, émet des réserves et souhaite la communication d'un projet avec des orientations futures.

Jacques HUARD propose l'organisation d'un colloque avec les membres du CA pour déterminer les orientations pour les années à venir. Il confirme par ailleurs être favorable à la décentralisation et l'autonomie des antennes.

Plusieurs antennes confirment d'ores et déjà leur soutien à la candidature de J. HUARD et Claude MASUR confirme sa grande confiance dans cette succession.

## 9. Questions diverses

### i. L'état de nos relations avec l'IUTL de Reims

Lisette LE TEXIER a échangé avec le directeur de Reims concernant cette collaboration. Notre réciprocité n'est pas simple à mettre en place, mais cette personne nous encourage à continuer cet échange même si nous ne pouvons pas assurer la réciprocité. Il n'est envisagé que les visio-conférences en direct. Les responsables d'antenne ont été sollicités pour avoir leur avis sur la possibilité d'une telle réciprocité et le cas échéant, pour obtenir l'accord des intervenants. Le travail correspondant ne devra pas impacter nos salariées. La liste des conférences de février a été transmise à nos adhérents.

François CASTEX précise que l'Université de Reims va travailler avec l'UFUTA et profiter par la suite pour collaborer avec d'autres membres de la fédération.

### ii. Information concernant la responsabilité de l'antenne des Ulis à compter de fin septembre 2021

Louis LE GALL confirme avoir accepté en 2018 la responsabilité de l'antenne pour une période de trois ans, qui prend donc fin cette année. Après discussion en réunion de bureau, Laurence VIGIER (programmation MSE) et Xavier HOUDY (programmation SH et Groupe visio) ont accepté cette tâche de responsable d'antenne en binôme.

**iii. Antenne Pays de Limours**

Marie-Paule DEMEESTER confirme qu'à partir de la prochaine rentrée universitaire, c'est Françoise DEZALY qui va assurer la responsabilité de l'antenne Pays de Limours, en binôme avec Michel MARTINO.

**iv. Boussy Saint-Antoine**

Lisette LE TEXIER annonce que le maire de Boussy lui a confirmé par téléphone que la ville de Boussy souhaite mettre en place une antenne UTL, le partenariat avec ACCES étant supprimé. Josette BOUCHET sera la responsable de l'antenne avec le soutien des employés communaux, en attendant la constitution d'une équipe. Une convention devra être établie dans ce sens et une cotisation sera versée à l'UTL.

**10. Prochain rendez-vous :**

- CA du 13 avril 2021 à 09h30

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 12h30.

La Présidente



Lisette LE TEXIER

La Secrétaire



Susan NEDELEC